

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



Les ordures ménagères conditionnées dans les sacs-poubelles officiels GIVI'SACS sont ramassées par la commune à domicile, à l'endroit prévu, selon le plan de ramassage publié ci-contre. La tournée des ordures ménagères commence à 7.00 h.

A noter que les **couches-culottes jetables sont ramassées gratuitement** dans des sacs transparents, en même temps que les ordures ménagères.

Les **clips pour conteneurs** (capacité maximale 800 litres) sont vendus par l'Administration communale au prix de CHF 324.60 les 10 clips.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS



Les déchets encombrants devront être amenés directement à la déchetterie dans la benne prévue à cet effet. Un service de ramassage à domicile payant pourra être commandé auprès de la Commune par téléphone au 026 460 89 60, par courriel à commune@givisiez.ch ou au guichet de l'administration communale.

Le ramassage est fixé au 1er mardi du mois de 13h15 à 16h. Le volume et le type de matériel à prendre en charge doit être annoncé, il est limité à la hauteur de la benne du véhicule communal, soit 3 m³. Un émolument de CHF 30.00 cash par voyage et par ménage sera encaissé lors du ramassage. Les personnes ayant atteint l'âge de la retraite ou invalides au sens de l'AI (sur présentation de la carte officielle) en sont exonérées.

Les objets annoncés doivent être déposés à l'extérieur des bâtiments, en bordure de route pour l'heure du ramassage selon le rendez-vous. Les dépôts anticipés pourront être verbalisés selon le règlement communal. La personne concernée doit être présente lors du ramassage. En cas de non-présence, le ramassage n'aura pas lieu.

Tout dépôt sur le domaine public ou sur les places privées sera considéré comme « dépôt sauvage ». Il sera en infraction avec le règlement communal sur les déchets et passible d'une dénonciation avec amende, allant de CHF 50.00 à CHF 1'000.00.

TAXE ANNUELLE

CHF 100.- par ménage privé d'une seule personne

CHF 200.- par ménage privé de deux personnes et plus

CHF 100.- par personne morale (taxe non perçue actuellement)